

La voix des RP

Montréal, le 22 avril 2025

Monsieur Christian Dubé Ministre de la Santé et des Services sociaux 1075, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Appel à contribution à la Stratégie nationale de la prévention en santé

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) a pour mission de regrouper et de représenter ses membres, qui sont propriétaires et gestionnaires de près de 800 résidences privées au Québec, offrant hébergement et soins à plus de 108 000 aînés québécois, soit plus du trois quarts des aînés ayant fait le choix de vivre et de vieillir dans ces milieux de vie. Nous sommes dédiés à l'amélioration continue des soins et du bien-être des personnes âgées habitant en résidences privées pour aînés (RPA) au Québec.

La volonté gouvernementale d'adopter une stratégie qui s'intéresse d'abord et avant tout à la prévention dans le domaine de la santé est bienvenue. L'approche essentiellement curative des dernières décennies a sans doute permis une hausse considérable de notre espérance de vie, mais elle présente aujourd'hui ses limites.

En effet, depuis 2020-2021, les crédits budgétaires alloués aux différents programmes directement en lien avec les aînés enregistrent une croissance moyenne de 3,6 % annuellement. Cette période a été marquée par de fortes fluctuations dans les dépenses en santé du gouvernement en raison des bouleversements liés à la COVID-19. Par rapport à 2019-2020, soit avant la période pandémique, les dépenses ont crû de 83,2%, pour atteindre en 2024, 8,6 milliards de dollars.

Une part importante de ces dépenses est liée à l'hébergement des aînés au Québec (au sens de « lieu où ils reçoivent des services », comme les RI et les CHSLD). Cette étape suit celle de l'habitation où l'on retrouve les RPA.

Inévitablement, l'âge, la perte des fonctions cognitives et physiques ainsi que les comorbidités en lien avec certaines maladies chroniques augmentent les probabilités d'être hébergé.

L'hébergement des aînés entraîne en effet des effets délétères sur leur santé et sur leur espérance de vie. Le passage du domicile au CHSLD, par exemple, accélère la dégradation du niveau fonctionnel et de la santé des personnes âgées. Les aînés qui vivent à la maison de manière indépendante, tout en recevant les soins adaptés à leur condition, tendent à avoir une meilleure santé que ceux en hébergement de longue durée.

La RPA: une solution pérenne

Une étude démontre qu'il existe une corrélation entre l'hébergement des aînés et une accélération du déclin cognitif, principalement en raison d'une diminution de l'activité physique, de la stimulation cognitive et des interactions sociales, ainsi que des difficultés d'adaptation en lien avec le transfert. Les RPA proposent des services en ce sens. Elles proposent de multiples services en lien avec les quatre facteurs de protection précédemment mentionnés, dont les repas et l'aide à la vie domestique, les activités de loisirs adaptées à la réalité des aînés et conçues pour stimuler l'activité physique et l'engagement cognitif, ainsi que le soutien continu afin de répondre aux besoins des aînés.

En assurant un environnement stimulant où le personnel qui donne des soins est stable, l'aîné en perte d'autonomie subit moins de stress. À l'inverse, l'instabilité cause du stress. La médicamentation devenue nécessaire pour atténuer des comportements peut ensuite entraîner l'incontinence, donc la nécessité d'onéreux et fréquents soins d'hygiène. La spirale descendante est alors rapide et coûteuse sur le plan humain et financier.

Au-delà de ses effets néfastes sur la santé et sur le niveau fonctionnel des aînés, l'hébergement a des impacts sur le réseau de la santé ainsi que sur les finances publiques du gouvernement du Québec.

Bien que les coûts associés à la prise en charge de nos aînés soient justifiés socialement dans un objectif louable et impératif de prendre soin de nos aînés, il est tout de même possible d'en limiter la croissance, tout en offrant aux personnes âgées des niveaux similaires de services. Un aîné hébergé en CHSLD implique des coûts importants pour l'État en raison des frais d'exploitation et de construction de places dans ces établissements. Plusieurs études recensées dans un document de recherche publié par le Pôle santé des HEC Montréal, dont les données ont été récoltées en 2021, démontrent l'importance de ces coûts pour le trésor public :

Tableau 5 : Coûts de l'institutionnalisation dans

Québec, en \$ de 2021 (indexé en fonction de l'IPC)

Études	Coûts	
	Construction ¹	Opération ²
Hébert et al. (2001)		89 697\$
AppeEco (Fahey, 2020)		106 080\$
Laliberté-Auger et al. (2015)		50 026\$
Clavet et al. (2021)	406 974\$	106 731\$
Fortin (2021)	406 940\$	

Indice des prix de la construction des bâtiments non

résidentiels.

2 - Indice des prix à la consonmation de l'ensemble des produits.

2 - Indice des prix à la consommation de l'ensemble des produits excluant les produits alcoolisés, les produits du tabac et les articles pour fumeurs et le cannabis récréatif.

Sources: Sponem et al. (2021), Statistique Canada, Analyse Aviseo Conseil 2022.

Des aînés satisfaits des loisirs en RPA

Le RQRA a confié à Léger Marketing le mandat de réaliser un sondage afin de capter l'intérêt et le degré de satisfaction des aînés faisant le choix de vivre en RPA relativement à l'offre de loisirs qu'on leur propose.

Les résultats sont éloquents :

- En ce qui concerne la participation aux activités, près de deux tiers des résidents y participent régulièrement (au moins deux fois par semaine: 46%) ou de temps en temps (au moins 2 fois par mois: 21%).
- Ceux qui participent au moins lors des occasions spéciales (soit une très grande majorité de résidents) se disent globalement satisfaits des activités proposées, dont 45 % qui sont « très » satisfaits et 41% « assez » satisfaits.
- Une grande majorité (plus de trois quarts) sont satisfaits de la variété et de la quantité d'activités, avec une minorité qui trouve qu'il n'y a pas assez de variété (16%) ou de quantité d'activités (11%).



Des initiatives locales innovantes et inspirantes

Chaque année, le RQRA récompense des résidences membres qui innovent pour améliorer la qualité de vie de leurs résidents. Une large part des candidatures soumises ont trait à des initiatives qui impactent directement la prévention d'une meilleure santé chez les aînés, en ayant par exemple recours à diverses activités sociales, physiques, cognitives et communautaires.

Des idées empreintes de créativité ont souvent émergé. Parmi les plus récentes, on retrouve :

- Acquisition d'un vélo-taxi dans le but de rendre le grand air accessible aux résidents. Par le fait même, les employés s'impliquent en offrant des tours de vélo-taxi aux résidents tout en profitant ayant des pauses dynamiques et de l'activité physique dans leur quotidien.
- Implication d'une entreprise métallurgique de la communauté pour installer trois nouveaux jardins extérieurs destinés à la culture des légumes et des fines herbes, où les résidents sont appelés à contribuer au jardinage. Les légumes et les fines herbes récoltés sont ensuite utilisés dans les recettes élaborées en cuisines et lors des pauses collation.
- Implantation d'un projet conjoint avec l'organisation « À vélo sans âge », intitulé le Cyclopousse. Le but est d'offrir aux résidents à mobilité réduite ou ayant des limitations cognitives, la possibilité de profiter d'une balade à vélo, tout en utilisant un moyen de transport écologique.
- Mise sur pied d'un projet annuel de formations professionnelles auprès d'un groupe d'employés, afin de les outiller dans la prévention des chutes et le maintien des acquis pour l'autonomie fonctionnelle et résiduelle des résidents grâce à une programmation d'exercices spécifiques en neuro-motricité, renouvelée aux 12 semaines à un groupe de résidents sélectionnés. En termes de bien-être, les résidents ont pris conscience des bienfaits de l'activité physique, contribuant ainsi à un état de calme et d'enthousiasme. L'interaction, la cohérence et la créativité au sein de la communauté ont également été stimulées. Cette réalisation a touché directement 12 résidents. Cependant, les retombées positives se sont étendues au-delà de ce groupe grâce aux séances d'entraînement de groupe en neuro-motricité offertes hebdomadairement. L'aspect social de ces séances, la familiarité avec la professionnelle et la régularité des entraînements ont accentué les bénéfices pour le groupe cible et les autres résidents.
- Organisation d'activités et de spectacles conjoints menés par les résidents et les enfants de la garderie « Les enfants terribles » (chasse aux œufs, graduation des enfants, spectacles d'Halloween et de Noël). Ce projet a été initié par la direction et une bénévole résidente. Chaque année, ils reçoivent des enfants et leurs parents, ce qui contribue à établir et à renforcer les liens au sein de la communauté. Cette réalisation a considérablement amélioré la qualité de vie des résidents.
- Étant bien consciente du manque criant de personnel dans les écoles de la communauté, une résidence a travaillé avec ses résidents afin qu'ils agissent comme tuteurs, encadrés par les orthopédagogues du centre de services scolaire. Visant à offrir un soutien scolaire en français à des enfants en difficulté de leur communauté, plusieurs résidents ont été formés et encadrés par des orthopédagogues. Ils ont ainsi pu offrir bénévolement des classes de tutorat en français, répondant ainsi à un besoin crucial tout en enrichissant leur propre quotidien.
- Dans une autre résidence, des jeunes hockeyeurs de niveau pee-wee (11/12 ans) ont pris part à un mini-tournoi de hockey sur chaises avec les résidents. L'activité a permis de rapprocher jeunes et moins jeunes qui ont découvert les forces de chacun tout en brisant l'isolement.

Des suggestions gouvernementales porteuses

Dans ce contexte, nous estimons fort pertinente l'idée soumise par le gouvernement dans le cadre du présent exercice soit celle de supporter des **Initiatives pour accroître la participation sociale des adultes**

et des personnes aînées, et de le faire de manière granulaire, en octroyant des soutiens financiers agiles, pas très élevés, mais à un plus grand nombre de résidences, pour démultiplier les résultats sur un plus grand nombre d'aînés.

Le gouvernement propose également le **Développement d'activités et d'outils visant à promouvoir les conditions qui favorisent la santé mentale positive chez les personnes aînées.** Des RPA sont déjà l'œuvre pour développer ce genre d'activités. Le gouvernement devrait donc plus simplement supporter toutes les RPA qui souhaiteraient aussi le faire, mais qui ne le peuvent, faute de moyens ou de ressources suffisantes. La prise en charge de telles initiatives par les RPA entrainerait des économies d'échelle substantielles à l'État.

En fin, nous souhaitons signaler un point de vigilance eu égard aux approches plus globales, toujours suggérées par l'État, lesquelles semblent à première vue trop floues, théoriques et en marge de la réalité concrète des parties prenantes. Nous référons ici plus particulièrement aux éléments suivants :

- Développement d'une approche intégrée favorisant la santé et le maintien de l'autonomie des personnes aînées
- Cadres de référence en vieillissement actif et en santé, et sur la prévention des chutes
- Promotion de la santé cognitive telle que mise de l'avant dans la Politique québécoise sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs
- Campagne de communication pour promouvoir l'adoption au quotidien d'un mode de vie physiquement actif chez les personnes aînées

Nous supportons bien évidemment ces idées, mais sommes rompus aux effets bénéfiques et démontrés d'un soutien financier auprès des milieux de vie où évoluent ACTUELLEMENT plus de 150 000 aînés québécois. Une telle approche nous apparaît davantage garante de résultats directs et durables sur l'état de santé et la qualité de vie des personnes aînées.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Fortin

Président-directeur général